

CPAS D'ANHEE
ASSISTANT SOCIAL (H/F)

Appel public

Le Centre public d'action sociale d'Anhée procède à un appel public en vue du recrutement d'un travailleur social à mi-temps.

Nombre de postes demandés : 1

Catégorie de métier : Travailleur social (H/F)

Secteur d'activité : CPAS / Insertion socioprofessionnelle

Lieux de travail : Anhée

Vos fonctions

- Aider les personnes à surmonter leurs difficultés et à mener une vie conforme à la dignité humaine dans le respect et la législation belge.
- Evaluer le profil, les compétences et les besoins des bénéficiaires afin de les accompagner de manière optimale vers un emploi stable et durable.
- Tisser un réseau de contacts avec les entreprises et associations de la région et assurer une fonction de relai entre ce tissu économique et social, le CPAS d'Anhée et les bénéficiaires.
- Assurer le suivi et l'évaluation des bénéficiaires d'une intégration via l'article 60 de la loi organique.
- Organiser des ateliers de soutien, d'insertion et de formation pour les bénéficiaires.

Régime juridique

Date d'entrée en fonction : 01/10/2020

Régime de travail : mi-temps (19h)

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée.

Statut : Maribel

Grade : Echelle barémique B1

Conditions requises

- Etre belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne.
- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Etre en possession d'un certificat de bonne vie et mœurs spécifique à la fonction et de moins de trois mois.
- Etre en possession du Permis B.
- Etre titulaire d'un diplôme d'assistant(e) social(e) prévu par la loi du 12 juin 1945 sur la protection du titre d'auxiliaire ou d'assistant social ou d'un diplôme d'études étranger déclaré équivalent à un des diplômes susvisés

Profil de fonction du travail social

Objectifs et tâches

Le travailleur social a pour mission, en vue de la réalisation des objectifs définis à l'article 1er de la loi organique des centres publics d'action sociale et en exécution des tâches qui lui sont confiées par le directeur général au nom du conseil, du bureau permanent ou du comité spécial du service social, d'aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elle se trouvent. A cette fin, il procède, notamment, aux enquêtes préparatoires aux décisions à prendre, fournit la documentation et les conseils et assure la guidance sociale des intéressés (article 47 et 60 de la loi organique des centres publics d'action sociale).

Plus spécifiquement, dans le cadre de l'insertion professionnelle, il accompagne les personnes dans la définition de leur projet professionnel et formalise cette démarche dans un projet individualisé d'intégration sociale. Il propose les dispositifs d'aide les mieux adaptés et assure ensuite un suivi régulier de l'intégration de la personne, tout en faisant régulièrement rapport aux organes compétents.

Il favorise de bons liens entre le CPAS et les autres acteurs du territoire, afin de permettre des partenariats sociaux et professionnels qui rencontrent leurs besoins tout en garantissant le développement professionnel des bénéficiaires.

Compétences des travailleurs sociaux

Connaissance du tissu social des différents villages de l'entité

Savoir établir un diagnostic social

Offrir une écoute attentive et active aux personnes

Capacité d'imaginer des actions innovantes

Capacité de concevoir et mener à bien des projets d'intervention sociale, dans leurs différentes facettes : logistique, plan de financement...

Capacité de s'investir dans les différentes activités organisées par le service

Rigueur dans les tâches administratives qui encadrent les missions: rapport social, projet de budget, rapport d'activités, rapport financier

Capacité de développer une relation de confiance avec les personnes tout en continuant à être un référent institutionnel

Etre sensible au cadre juridique et veiller au respect de la réglementation en vigueur

Appliquer rigoureusement les règles en matière de bien-être au travail

Respecter la déontologie et l'éthique, en particulier le secret professionnel

Appliquer la réglementation et les procédures en vigueur dans l'institution

Respecter le code de déontologie (secret professionnel)

Aptitudes liées à la fonction

Maîtriser les législations générales applicables en CPAS

Capacités rédactionnelles de base

Répondre à l'urgence de la demande ou de l'information

Se tenir informé de l'évolution du métier

Accomplir un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail)

Capacité d'exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés (efficacité)

Capacité d'agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction (initiative)

Capacité à faire face à une situation imprévue (initiative)

Capacité de collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement agréable (collaboration)

Communication aisée et facilité dans les contacts humains

S'intégrer dans l'environnement de travail et être capable de l'analyser

Etre capable d'adapter ses horaires en fonction des nécessités

Sens de l'organisation

Dynamisme et créativité

Participer aux formations nécessaires à l'exercice de la fonction et à la remise à niveau de ses compétences

S'adapter à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs

Capacité de traiter les bénéficiaires avec respect

Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou imprévu

Etre capable de régler les conflits

Respecter rigoureusement les consignes et les horaires

Capacité de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction (déontologie)

Adhérer aux objectifs de l'institution

Être capable de se remettre en question

Connaissances informatiques

Etre capable d'utiliser toutes les fonctionnalités des logiciels répertoriées comme utiles pour l'exercice de la fonction

Candidature

Les actes de candidatures devront être adressés à Monsieur Pierre RONDIAT, Président du CPAS d'Anhée, Chaussée de Dinant 9 bte à 5537 Anhée

Les actes de candidatures seront accompagnés obligatoirement des documents suivants sous peine d'exclusion :

- lettre de candidature & curriculum vitae à jour

- copie du ou des diplôme(s)

- attestation(s) justifiant l'ancienneté, le cas échéant
- certificat de bonne vie et mœurs spécifique à la fonction de moins de trois mois
- copie du permis de conduire.

Et parvenir au CPAS d'Anhee par dépôt à l'adresse susmentionnée ou par voie postale, que ce soit par envoi normal ou recommandé. Les candidatures doivent être envoyées au CPAS pour le 14 août au plus tard.

Les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien oral devant un jury.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec M. Marc DEJARDIN, Directeur général, par téléphone au 082/611433 ou par mail via l'adresse suivante : marc.dejardincpas@anhee.be